

Subvention de 0,8 M€ au titre du programme « Territoires d'Industrie »

Anduze, le 13 novembre 2020 - ErgoSanté, acteur technologique de l'économie sociale et solidaire dédié à la santé et au bien-être au travail, annonce ce jour la confirmation officielle par Alès Agglomération de l'attribution d'une subvention d'état de 800 000 euros dans le cadre du programme « Territoires d'Industrie ». Cette subvention s'inscrit dans un projet de financement global de 2 millions d'euros.

En constant développement depuis sa création, Ergosanté fait partie des entreprises contribuant à la stratégie de reconquête des territoires, en l'occurrence le Bassin d'Alès sur lequel elle est implantée. La subvention de 800 000 euros confirmée ce jour par Territoires d'industrie s'inscrit dans un programme de financement global de 2 millions d'euros, composé de 1,2 millions d'euros de subvention 400 000 euros d'emprunts bancaires et 400 000 euros de fonds propres. Il vise à financer des projets industriels créateurs d'emplois et de richesse pour la région, à savoir :

- La construction d'un nouvel atelier de fabrication pour les sièges ergonomiques, qui permettra de relocaliser une partie de la production, et les exosquelettes produits par la société ;
- La poursuite de l'innovation à travers le développement de nouveaux modèles d'exosquelettes ;
- La structuration du modèle d'entreprise adaptée ;
- L'accélération du développement à l'international.

Sur ce dernier point Ergosanté, ayant constaté un fort intérêt pour sa gamme d'exosquelettes à l'international, a commencé à structurer son réseau de distribution export et est déjà présent en Nouvelle Zélande, en Hollande et aux USA. Les discussions sont avancées avec des distributeurs au Brésil, Mexique Canada, Italie et Royaume Uni.

Les investissements décrits ci-dessus devraient permettre de créer localement 26 emplois directs sur 3 ans, ainsi que de nombreux emplois indirects, dans la région et au niveau national. Ceux-ci s'ajouteront aux 25 emplois déjà créés cette année, en dépit du contexte de crise sanitaire.

Samuel Corgne, dirigeant-fondateur d'ErgoSanté, déclare « *A travers cette aide précieuse, l'Etat, la région, Alès Agglomération et les partenaires du programme Territoires d'Industrie réaffirment leur confiance dans notre entreprise. Le choix d'Ergosanté n'est pas anodin car en aidant notre développement, on accélère le rayonnement national et international de nos solutions qui favorisent l'insertion et le maintien dans l'emploi. L'impact économique et social de ce financement s'étend donc bien au-delà de la région.* »

A PROPOS D'ERGOSANTE

Parce que malgré les progrès de la société, le travail en entreprise génère de plus en plus de troubles de santé, ErgoSanté améliore les conditions de travail des personnes valides et non valides, en amenant l'innovation technologique au service du plus grand nombre à travers des solutions sur mesure.

ErgoSanté conçoit et distribue du matériel ergonomique adapté aux besoins spécifiques des entreprises et de leurs collaborateurs : son ambition est de proposer la meilleure solution technique face aux problématiques de santé en entreprise, jusqu'au handicap.

Créée en 2013, ErgoSanté réunit 90 collaborateurs experts répartis au sein de 16 agences pour accompagner les entreprises sur tout le territoire français.

<http://www.ergosante.fr/>

CONTACTS

Presse : Calyptus - Mathieu Calleux / Nicolas Hélin – 01 53 65 37 91 / 37 96 – ergosante@calyptus.net